

BUREAU DU 18 OCTOBRE 2021

⇒ **Compte-rendu**

EXTRAIT DU REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DU BUREAU

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2021

Membres en exercice : 9
Présents : 5
Excusés : 3
Pouvoirs : 1
Votants : 6

**L'an deux mille vingt-et-un,
le dix-huit octobre,**

Les membres du Bureau se sont réunis en séance à quatorze heures dans les bureaux du SATESE 37 Domaine d'Activités Papillon - 3 rue de l'Aviation 37210 PARCAY-MESLAY, sous la présidence de Monsieur Joël PELICOT

Date de convocation :	12 octobre 2021	DIFFUSION
Date d'envoi de la convocation :	12 octobre 2021	Original : Registre
Date de publication :	25 octobre 2021	Copie :

Etaient présents :

M. PELICOT Joël,	Président, délégué de Saint-Antoine-du-Rocher
Mme RIOCREUX Stéphanie*,	1 ^{ère} Vice-Présidente, déléguée de la CC Touraine Ouest Val de Loire
Mme BOURGUIGNON Jacqueline*,	3 ^{ème} Vice-Présidente, déléguée de la CC Bléré Val de Cher
Mme TUROT Valérie,	4 ^{ème} Vice-Présidente, déléguée du Conseil Départemental d'Indre & Loire
M. LEDDET Jean,	Membre du Bureau, délégué de la commune d'Epeigné-sur-Dême

(* présente en visio-conférence)

Etaient excusés :

M. RITOURET Bertrand,	2 ^{ème} Vice-Président, délégué de Tours Métropole Val de Loire
M. ELIAUME Bernard,	5 ^{ème} Vice-Président, délégué de Maillé
M. GIBAULT Alexandre,	Membre du Bureau, délégué de la commune La Tour Saint-Gelin

Avaient donné pouvoir :

Mme REZEAU Régine,	Membre du Bureau, déléguée de la CC Loches Sud Touraine
à M. PELICOT Joël,	Président, délégué de Saint-Antoine-du-Rocher

Mme BOURGUIGNON Jacqueline, 3^{ème} Vice-Présidente, déléguée de la CC Bléré Val de Cher a été désignée secrétaire de séance.

Session ordinaire

Ordre du jourFinances**1. Exercice 2021 - Budget 22700 : cession de deux véhicules du SATESE 37**Questions diverses

-oOo-

Ouverture de la séance à 14h00

Session ordinaire

FINANCES

1- Exercice 2021 – Budget 22700 : cession de deux véhicules du SATESE 37 (Rapporteur Stéphanie RIOCREUX)

Monsieur le Président informe le Bureau :

Le SATESE 37 dispose d'un parc de véhicules permettant aux différents services, techniques comme administratifs, d'exercer leurs activités.

Soucieux de favoriser le réemploi de matériels dont il n'a plus l'utilité, le syndicat a décidé de mettre en vente deux véhicules sur le site internet « Webenchères », plateforme de vente aux enchères dédiée aux collectivités.

A l'issue de cette procédure, le prix de vente de chacun des deux véhicules a été fixé de la manière suivante :

DESIGNATION	IMMATRICULATION	DATE 1ERE MEC	KILOMETRAGE	MISE A PRIX	PRIX DE VENTE
Peugeot Partner	6386 XQ 37	05/02/2007	170 600 kms	500,00 €	2 778,00 €
Peugeot Partner	6387 XQ 37	05/02/2007	153 710 kms	500,00 €	3 799,00 €

Par délibération n°2020-42, en date du 7 décembre 2020, l'Assemblée délibérante du SATESE 37 a délégué au Bureau le soin de « décider la cession par adjudication des biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ».

Les membres du Bureau sont donc invités à approuver la cession desdits véhicules et à autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 portant sur la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Bureau,

Vu les statuts du SATESE 37,

Vu la délibération n°2020-42, en date du 7 décembre 2020, portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Bureau,

Vu la décision de vendre sur le site internet « Webenchères », plateforme de vente aux enchères dédiée aux collectivités, les véhicules Peugeot Partner immatriculés 6386 XQ 37 et 6387 XQ 37,

Vu la dernière enchère de la Société PASSION AUTOMOBILE (49130 Les Ponts de Cé) portant sur l'acquisition du Peugeot Partner immatriculé 6386 XQ 37 pour un prix de vente de 2 778,00 € TTC,

Vu la dernière enchère de Monsieur EL HADDEF (31410 Noé) portant sur l'acquisition du Peugeot Partner immatriculé 6387 XQ 37 pour un prix de vente de 3 799,00 € TTC,

Considérant l'ancienneté et le kilométrage des véhicules Peugeot Partner immatriculés 6386 XQ 37 et 6387 XQ 37,

Considérant la volonté de favoriser le réemploi de matériels dont le SATESE 37 n'a plus l'utilité et de vendre aux enchères lesdits véhicules,

Considérant le prix de vente fixé pour chacun des deux véhicules, respectivement 2 778,00 € et 3 799,00 €,

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, par un votre unanime,

DECIDE la cession des :

- Peugeot Partner immatriculé 6386 XQ 37, à la Société PASSION AUTOMOBILE (49130 Les Ponts de Cé), pour un prix de vente de 2 778,00 € TTC,
- Peugeot Partner immatriculé 6387 XQ 37, à Monsieur EL HADDEF (31410 Noé), pour un prix de vente de 3 799,00 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le certificat de vente de chacun des véhicules et tout document se rapportant à ces deux affaires,

PRECISE que les recettes en résultant seront imputées au chapitre 77 - article 775 du budget 22700,

DIT que la présente délibération fera l'objet d'un compte-rendu des travaux du Bureau présenté par le Président lors du prochain Comité Syndical, en application de la réglementation en vigueur.

Questions diverses : sans objet.

Annexe : sans objet

-oOo-

Fin de séance à 14h05



SATESE 37

**Syndicat d'Assistance Technique
pour l'Épuration et le Suivi des Eaux
d'Indre-et-Loire**

Domaine d'Activités Papillon

3, rue de l'Aviation

37082 TOURS CEDEX 2

Tél. : 02 47 29 47 37 - Fax. : 02 47 29 47 38

satase37@satase37.fr

www.satase37.fr

